



COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES

Procès-verbal N°5

(Mise en ligne le 31/07/2026)

Réunion du : Vendredi 31 juillet 2026

Président : Monsieur Valentin HABASTIDA

Présents : MM. Yassine DRAJA et Serge RAKOTOMAHANINA

Assistent à la séance : Mmes CRETON Adèle, Responsable Juridique et PAOLI Ludivine, Responsable des Activités Sportives

MODALITES D'APPEL EN 2^{ème} INSTANCE D'UNE DECISION DES ACTIVITES SPORTIVES

Conformément aux dispositions de l'art. 95.a des règlements généraux du District de Provence, les décisions des Activités Sportives ayant jugé en 1^{ère} instance sont passibles d'appel en 2^{ème} instance devant la Commission d'Appel Règlementaire et Disciplinaire du District de Provence.

1) Pour être recevable, l'appel doit être introduit dans un délai de SEPT jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée, (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois)

Lorsque l'appel est interjeté par courrier recommandé avec avis de réception et que le dernier jour tombe un samedi, un dimanche, un jour férié ou chômé, le délai est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Le jour de la notification est, selon la méthode utilisée :

- soit le jour de la première présentation de la lettre recommandée ;
- soit le jour de la transmission par courrier électronique (avec accusé de réception) ;
- soit le jour de la publication de la décision sur le site internet du District de Provence ou sur Footclubs.

Si plusieurs de ces procédures sont utilisées, la première date est prise en compte.

2) L'appel est adressé à la Commission d'Appel Règlementaire et Disciplinaire du District de Provence par lettre recommandée ou télécopie, avec en tête du club dans ces deux cas, ou par courrier électronique envoyé de l'adresse de la messagerie officielle du club ouverte à la Ligue ou au District de Provence.

A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel et les frais de dossiers.

3) La Commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.

4) Pour toutes les épreuves de coupes (seniors et jeunes), l'appel doit être introduit dans un délai de QUARANTE HUIT heures ouvrables à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée par les moyens énumérés plus haut.

5) Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de **60 Euros**.

RAPPEL REGLEMENTAIRE

OBLIGATION DESIGNATION D'UNE REFERENTE FEMININE

Cette disposition réglementaire figure dans chacun des règlements du District de Provence relatifs aux compétitions de catégorie féminine.

Article 7. Bis – Désignation d'une référente

Tout club engageant au moins une équipe féminine dans une compétition organisée par le District de Provence de Football devra désigner, pour l'ensemble de la saison sportive, une référente dûment identifiée chargée du suivi de cette équipe. La référente sera une personne majeure de genre féminin (par exemple une dirigeante, une joueuse, une bénévole ou un parent de joueuse).

Elle assurera un rôle de relais entre les joueuses, les encadrants, les familles et les dirigeants du club. À ce titre, elle sera identifiée comme interlocutrice privilégiée pour toute question relative au fonctionnement de l'équipe et à la vie du groupe, notamment pour les joueuses et leurs représentants légaux. Elle sera, dans la mesure du possible, associée aux échanges et communications internes relatifs à l'équipe.

La désignation de la référente devra être communiquée au District avant le début des compétitions.

En cas de non-désignation, de désignation non conforme ou de manquement aux dispositions du présent article, le club pourra s'exposer à une sanction financière dont le montant sera fixé par les dispositions financières du District.

DECLARATION INACTIVITE / CACHET MUTATION

Nous vous rappelons, conformément aux dispositions de l'article 117.b) des Règlements Généraux de la F.F.F., qu'est dispensée de l'apposition du cachet « mutation » la licence du joueur ou de la joueuse signant dans un nouveau club parce que son précédent club est dans l'impossibilité, pour quelque raison que ce soit (notamment pour cause de dissolution, non-activité totale ou partielle dans les compétitions de sa catégorie d'âge ou d'absence de section féminine dans le cas d'une joueuse ne pouvant plus jouer en mixité) de lui proposer une pratique de compétition de sa catégorie d'âge, à condition de n'avoir pas introduit une demande de licence « changement de club », dans les conditions de l'article 90 des présents règlements, avant la date de l'officialisation de cette impossibilité (date de dissolution ou de mise en non-activité du club quitté notamment). Nous vous demandons de déclarer vos éventuelles inactivités pour la saison 2026/2027 dans les meilleurs délais

NB : Une inactivité partielle se déclare via Footclubs :

- « Organisation » → « Vie du Club » → « Inactivité » → « Inactivité partielle »
- La date de fin à renseigner est le 30 juin 2027
- Sélectionner la/les catégorie(s) de licences à inactiver puis envoyer votre demande.

CALENDRIERS SENIORS

SAISON 2026-2027

SENIORS DEPARTEMENTAL 1

POULE UNIQUE

1	A.S. MAZARGUES
2	U.S. FARENQUE
3	CARNOUX F.C. 2
4	SP.C. ST MARTINOIS
5	F. C. ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS 2
6	U.S. VENELLOISE
7	SPORTING CLUB FRAIS VALLON
8	F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE
9	F. C. ST MITRE LES REMPARTS
10	ISTRES F. C. 2
11	AVENIR SIMIANE BOUC BEL AIR
12	ET.S. FOSSEENNE 2
13	LUYNES S. 2
14	U.S. 1ER CANTON

DATES ET ORDRE DES RENCONTRES

ALLER

RETOUR

06 SEPTEMBRE 2026	2 - 13	4 - 11	6 - 9	8 - 7	10 - 5	12 - 3	14 - 1	09 MAI 2027
20 SEPTEMBRE 2026	3 - 1	5 - 12	7 - 10	9 - 8	11 - 6	13 - 4	2 - 14	17 JANVIER 2027
27 SEPTEMBRE 2026	4 - 2	6 - 13	8 - 11	10 - 9	12 - 7	1 - 5	14 - 3	24 JANVIER 2027
04 OCTOBRE 2026	5 - 3	7 - 1	9 - 12	11 - 10	13 - 8	2 - 6	4 - 14	07 FEVRIER 2027
11 OCTOBRE 2026	6 - 4	8 - 2	10 - 13	12 - 11	1 - 9	3 - 7	14 - 5	14 FEVRIER 2027
25 OCTOBRE 2026	7 - 5	9 - 3	11 - 1	13 - 12	2 - 10	4 - 8	6 - 14	21 FEVRIER 2027
01 NOVEMBRE 2026	8 - 6	10 - 4	12 - 2	1 - 13	3 - 11	5 - 9	14 - 7	28 FEVRIER 2027
08 NOVEMBRE 2026	9 - 7	11 - 5	13 - 3	2 - 1	4 - 12	6 - 10	8 - 14	14 MARS 2027
22 NOVEMBRE 2026	10 - 8	12 - 6	1 - 4	3 - 2	5 - 13	7 - 11	14 - 9	21 MARS 2027
29 NOVEMBRE 2026	11 - 9	13 - 7	2 - 5	4 - 3	6 - 1	8 - 12	10 - 14	04 AVRIL 2027
06 DECEMBRE 2026	12 - 10	1 - 8	3 - 6	5 - 4	7 - 2	9 - 13	14 - 11	11 AVRIL 2027
13 DECEMBRE 2026	13 - 11	2 - 9	4 - 7	6 - 5	8 - 3	10 - 1	12 - 14	18 AVRIL 2027
10 JANVIER 2027	1 - 12	3 - 10	5 - 8	7 - 6	9 - 4	11 - 2	13 - 14	02 MAI 2027

SENIORS DEPARTEMENTAL 2

POULE A

1	A.S. MAZARGUES 2
2	A.S. ROGNAC
3	SPORTING CLUB KARTALA
4	U.S. VELAUXIENNE
5	MARSEILLE SUD O. ROY D'ESPAGNE
6	S. C. CAYOLLE 2
7	U.S. PELICAN
8	J.S. ARMENIENNE ST ANTOINE
9	ET.S. CUGES
10	F.C. ST VICTORET
11	A.A.M.S. VAL ST ANDRE
12	A. S. MARTIGUES SUD 2
13	U.S. DE PUYRICARD
14	U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS 2

POULE B

1	C.A. PLAN DE CUQUES M.J.C.
2	U.S. FARENQUE 2
3	A. S. MARSEILLAISE ST LOUP 10ÈME
4	MARSEILLE UNITED FC
5	S.O. DE SEPTÈMES
6	J.O. ST GABRIEL
7	BUREL F.C.
8	GRAND SAINT BARTHELEMY OMNISPORTS
9	S.C. VITROLLES
10	J.S. DES PENNES MIRABEAU
11	ST. MARSEILLAIS UNI.C. 2
12	ENT. U.G.A. A.S. ARDZIV MARSEIL. 2
13	SAINT HENRI F.C.
14	SPORTING CLUB D'ALLAUCH

DATES ET ORDRE DES RENCONTRES

ALLER

RETOUR

06 SEPTEMBRE 2026	2 - 13	4 - 11	6 - 9	8 - 7	10 - 5	12 - 3	14 - 1	09 MAI 2027
20 SEPTEMBRE 2026	3 - 1	5 - 12	7 - 10	9 - 8	11 - 6	13 - 4	2 - 14	17 JANVIER 2027
27 SEPTEMBRE 2026	4 - 2	6 - 13	8 - 11	10 - 9	12 - 7	1 - 5	14 - 3	24 JANVIER 2027
04 OCTOBRE 2026	5 - 3	7 - 1	9 - 12	11 - 10	13 - 8	2 - 6	4 - 14	07 FEVRIER 2027
11 OCTOBRE 2026	6 - 4	8 - 2	10 - 13	12 - 11	1 - 9	3 - 7	14 - 5	14 FEVRIER 2027
25 OCTOBRE 2026	7 - 5	9 - 3	11 - 1	13 - 12	2 - 10	4 - 8	6 - 14	21 FEVRIER 2027
01 NOVEMBRE 2026	8 - 6	10 - 4	12 - 2	1 - 13	3 - 11	5 - 9	14 - 7	28 FEVRIER 2027
08 NOVEMBRE 2026	9 - 7	11 - 5	13 - 3	2 - 1	4 - 12	6 - 10	8 - 14	14 MARS 2027
22 NOVEMBRE 2026	10 - 8	12 - 6	1 - 4	3 - 2	5 - 13	7 - 11	14 - 9	21 MARS 2027
29 NOVEMBRE 2026	11 - 9	13 - 7	2 - 5	4 - 3	6 - 1	8 - 12	10 - 14	04 AVRIL 2027
06 DECEMBRE 2026	12 - 10	1 - 8	3 - 6	5 - 4	7 - 2	9 - 13	14 - 11	11 AVRIL 2027
13 DECEMBRE 2026	13 - 11	2 - 9	4 - 7	6 - 5	8 - 3	10 - 1	12 - 14	18 AVRIL 2027
10 JANVIER 2027	1 - 12	3 - 10	5 - 8	7 - 6	9 - 4	11 - 2	13 - 14	02 MAI 2027

SENIORS DEPARTEMENTAL 3

POULE A

1	A.S. ROGNAC 2
2	FOOTBALL CLUB SEPTEMES CONSOLAT 2
3	SP.C. ST MARTINOIS 2
4	A.C. PORT DE BOUC
5	GIGNAC FOOTBALL CLUB
6	BERRE SP.C. 2
7	ET.S. PORT ST LOUIS DU RHONE
8	S.C. VITROLLES 2
9	O. MALLEMORTAIS
10	F.C. MARTIGUES
11	FOOTBALL CLUB MIRAMAS
12	

POULE B

1	F. C. AIXOIS
2	F.C. LAMBESCAIN
3	U.S. VELAUXIENNE 2
4	J.S. PUY STE REPARADE
5	U.S. VENELLOISE 2
6	O. CABRIES CALAS
7	F. C. ST MITRE LES REMPARTS 2
8	A.S. CHARLEVALOISE
9	A.S. DE COUDOUX
10	AEC LA CASTELLANE
11	FO VENTABREN
12	SPORTING CLUB AIX EN PROVENCE

POULE C

1	ENT.S. DU BASSIN MINIER
2	F.C. ROQUEFORT LA BEDOULE
3	SPORTING CLUB KARTALA 2
4	SIMIANE COLLONGUE OLYMPIQUE
5	U.S. SAINT BARTHELEMY MARSEILLAIS
6	U.S. MICHELIS
7	U.S. DES TRAMWAYS
8	A.S. STE MARGUERITE
9	ET. S. DE GREASQUE
10	A.S. GEMENOSIENNE 2
11	
12	F. C. DE L'ETOILE ET DE L'HUVEAUNE 2

DATES ET ORDRE DES RENCONTRES

ALLER

RETOUR

06 SEPTEMBRE 2026	4 - 9	2 - 11	6 - 7	8 - 5	10 - 3	12 - 1	09 MAI 2027
20 SEPTEMBRE 2026	5 - 10	3 - 1	7 - 8	9 - 6	11 - 4	2 - 12	17 JANVIER 2027
04 OCTOBRE 2026	6 - 11	4 - 2	8 - 9	10 - 7	1 - 5	12 - 3	24 JANVIER 2027
11 OCTOBRE 2026	7 - 1	5 - 3	9 - 10	11 - 8	2 - 6	4 - 12	07 FEVRIER 2027
01 NOVEMBRE 2026	8 - 2	6 - 4	10 - 11	1 - 9	3 - 7	12 - 5	14 FEVRIER 2027
08 NOVEMBRE 2026	9 - 3	7 - 5	11 - 1	2 - 10	4 - 8	6 - 12	21 FEVRIER 2027
22 NOVEMBRE 2026	10 - 4	8 - 6	1 - 2	3 - 11	5 - 9	12 - 7	14 MARS 2027
29 NOVEMBRE 2026	11 - 5	9 - 7	2 - 3	4 - 1	6 - 10	8 - 12	21 MARS 2027
06 DECEMBRE 2026	1 - 6	10 - 8	3 - 4	5 - 2	7 - 11	12 - 9	04 AVRIL 2027
13 DECEMBRE 2026	2 - 7	11 - 9	4 - 5	6 - 3	8 - 1	10 - 12	18 AVRIL 2027
10 JANVIER 2027	3 - 8	1 - 10	5 - 6	7 - 4	9 - 2	12 - 11	02 MAI 2027

CALENDRIERS VETERANS

SAISON 2026-2027

Conformément à la réforme de la catégorie Vétérans votée lors de l'Assemblée Générale d'été du 27 juin 2026, Les Championnats Vétérans à 8 et Vétérans à 11 comprennent deux phases :

- Une première phase de brassage
- Une seconde phase de poules, sous le format de matches « Aller/Retour ».

1 – PHASE DE BRASSAGE :

Une phase de brassage sera organisée afin de répartir les équipes engagées sur deux niveaux de pratique.

En ce qui concerne la première phase, le format sera déterminé selon le nombre d'équipe engagée.

Au terme de cette phase de brassage, les équipes seront réparties par décision de la Commission Technique sur les différents niveaux de pratique pour la deuxième phase en fonction des résultats obtenus, seront sélectionnées :

10 équipes pour constituer le Championnat Vétérans (à 11 ou à 8) D1

Les autres équipes seront reversées afin de constituer le Championnat Vétérans (à 11 ou à 8) D2

2 – PHASE DE POULE :

Pour la seconde phase, les différents niveaux de compétitions seront organisés selon les conditions suivantes :

- Championnat Vétérans (à 11 ou à 8) « Départemental 1 », composé d'une poule de 10 équipes.
- Championnat Vétérans (à 11 ou à 8) « Départemental 2 », selon le nombre d'équipes engagées.

SENIORS VETERANS A 11

Phase 1

POULE A

1	F. C. ST MITRE LES REMPARTS
2	A. S. MARTIGUES SUD
3	F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE
4	ET.S. PORT ST LOUIS DU RHONE
5	FOOTBALL CLUB COTE BLEUE CARRY SAUSSET
6	-

POULE B

1	A.S. GRANSOISE
2	A.S. DE COUDOUX
3	U.S. FARENQUE
4	U.S. DE PUYRICARD
5	J.S. ISTREENNE
6	U.S. VELAUXIENNE

POULE C

1	S.C. VITROLLES
2	F.C. ENSUES LA REDONNE 89
3	O. CABRIES CALAS
4	A.S. ROGNAC
5	J.S. DES PENNES MIRABEAU
6	AILES SPORTIVES AIRBUS HELICOPTERS

POULE D

1	SPORTING CLUB AIX EN PROVENCE
2	F.C. FUYEAU PROVENCE
3	LUYNES S.
4	AVENIR SIMIANE BOUC BEL AIR
5	S.O. DE SEPTEMES
6	F. C. ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS

POULE E

1	C.A. MARSEILLE PHENIX VALENTINOIS
2	F. C. DE L'ETOILE ET DE L'HUVEAUNE
3	MARSEILLE SUD O. ROY D'ESPAGNE
4	S. C. CAYOLLE
5	ST. MARSEILLAIS UNI.C.
6	U.S. MARSEILLE ENDOUME CATALANS

DATES ET ORDRE DES RENCONTRES

ALLER

12 SEPTEMBRE 2026	2 - 5	4 - 3	6 - 1	12 DECEMBRE 2026
19 SEPTEMBRE 2026	3 - 1	5 - 4	2 - 6	7 NOVEMBRE 2026
03 OCTOBRE 2026	4 - 2	1 - 5	6 - 3	21 NOVEMBRE 2026
10 OCTOBRE 2026	5 - 3	2 - 1	4 - 6	28 NOVEMBRE 2026
31 OCTOBRE 2026	1 - 4	3 - 2	6 - 5	5 DECEMBRE 2026

RETOUR

SENIORS VETERANS A 8 Phase 1

POULE A

1	-
2	A. S. MARTIGUES SUD 2
3	C.A. CROIX SAINTE
4	F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE 2
5	FOOTBALL CLUB COTE BLEUE CARRY SAUSSET 2
6	S.O. DE SEPTEMES 3

POULE B

1	A.S. GRANSOISE 2
2	F.C. ENSUES LA REDONNE 89 2
3	C.A. CROIX SAINTE 2
4	F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE 3
5	AILES SPORTIVES AIRBUS HELICOPTERS 2
6	U.S. VELAUXIENNE 2

POULE C

1	SIMIANE COLLONGUE OLYMPIQUE
2	F.C. FUYEAU PROVENCE 3
3	O. CABRIES CALAS 3
4	U.S. DE PUYRICARD 2
5	A.A.M.S. VAL ST ANDRE
6	S.O. DE SEPTEMES 2

POULE D

1	A.S. GRANSOISE 3
2	A.S. DE COUDOUX 2
3	FOOTBALL CLUB MIRAMAS
4	U.S. PELICAN
5	AILES SPORTIVES AIRBUS HELICOPTERS 3
6	SP.C ST CANNAT

POULE E

1	ET. S. DE GREASQUE
2	F.C. FUYEAU PROVENCE 2
3	O. CABRIES CALAS 2
4	AVENIR SIMIANE BOUC BEL AIR 2
5	-
6	F. C. ROUSSET STE VICTOIRE OMNISPORTS 2

POULE F

1	ET.S. FOSSEENNE
2	ENT.S. SALINS DE GIRAUD
3	A.C. PORT DE BOUC
4	F.C. CHATEAUNEUF LA MEDE 4
5	-
6	U.S. VELAUXIENNE 3

POULE G

1	-
2	U.S. CHEMINOTS GRANDE BASTIDE
3	SAINT HENRI F.C.
4	C.S. MONTOLIVET BOIS LUZY
5	S.O. DE SEPTEMES 4
6	ASSOCIATION SPORTIVE LA CIOTAT

DATES ET ORDRE DES RENCONTRES

ALLER

RETOUR

12 SEPTEMBRE 2026	2 - 5	4 - 3	6 - 1	12 DECEMBRE 2026
19 SEPTEMBRE 2026	3 - 1	5 - 4	2 - 6	7 NOVEMBRE 2026
03 OCTOBRE 2026	4 - 2	1 - 5	6 - 3	21 NOVEMBRE 2026
10 OCTOBRE 2026	5 - 3	2 - 1	4 - 6	28 NOVEMBRE 2026
31 OCTOBRE 2026	1 - 4	3 - 2	6 - 5	5 DECEMBRE 2026

Le Président de la Commission des Activités Sportives
Monsieur Valentin HABASTIDA

